



Renouvellement du partenariat pour la diffusion en Auvergne-Rhône-Alpes de LOGIMEDH :

un outil stratégique pour la gestion des ressources humaines médicales hospitalières.

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS), le Centre national de gestion (CNG) des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et la Fédération hospitalière de France (FHF) Auvergne-Rhône-Alpes poursuivent le partenariat qu'ils ont engagé pour assurer le développement d'une application performante de gestion des personnels médicaux hospitaliers dans le cadre de la signature d'un nouvel avenant à la convention conclue en 2014.

Cette démarche se trouve renforcée avec la création des 15 groupements hospitaliers de territoire (GHT), dont la liste a été arrêtée le 1^{er} juillet 2016 par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Le GHT a pour objet de permettre aux établissements membres de mettre en œuvre une stratégie territoriale de prise en charge commune et graduée des patients, favorisant une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité. Pour répondre à cet objectif, un projet médical et un projet de soins partagés doivent être élaborés entre les hôpitaux concernés pour garantir un accès à une offre de proximité, de référence et de recours.

Un outil partagé entre les établissements pour une meilleure gestion des postes à l'hôpital.

Le système d'informations LOGIMEDH développé par le CNG, permettra aux responsables des GHT de disposer d'un outil de gestion partagé entre les établissements membres. Il vise, d'une part, à apporter une vision globale et cohérente de la gestion des postes et des effectifs médicaux hospitaliers quel que soit le statut, la discipline ou la spécialité d'exercice et, d'autre part, à simplifier les échanges fonctionnels et réglementaires au sein des établissements à la fois avec le niveau régional (ARS) et national (CNG).

La méthodologie de diffusion de LOGIMEDH en 2017 s'articule en deux temps :

> Dans un premier temps, une diffusion à l'ensemble des établissements membres des GHT dans lesquels un établissement pilote participe à l'expérimentation et assure l'accompagnement méthodologique de son groupe d'appartenance. Les GHT concernés sont le GHT Alpes-Dauphiné, le GHT Léman-Mont-Blanc, le GHT Rhône-Centre, le GHT Nord-Dauphiné, et le GHT Sud-Drôme-Ardèche, ainsi que le CHS Le Vinatier (soit 36 établissements concernés).

> Dans un second temps, une diffusion à l'ensemble des établissements du GHT Allier-Puy-de-Dôme et du GHT Loire, en s'appuyant sur les CHU de Clermont-Ferrand et de Saint Etienne.

Cette expérimentation majeure avant le déploiement de LOGIMEDH France entière s'appuie sur des directeurs et des équipes hospitalières en région Auvergne-Rhône Alpes très volontaires, pleinement engagés et particulièrement efficaces.



Signature de l'accord,
vendredi 14 avril 2017
à Lyon.

Danielle Toupillier, directrice générale du Centre national de gestion
Dr Jean-Yves Grall, directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
Jean-Louis Touraine, président de la Fédération hospitalière de France Auvergne-Rhône-Alpes



Comprendre ce qu'est LOGIMEDH

LOGIMEDH est une application informatique du CNG, c'est aussi une extension du logiciel de gestion des praticiens hospitaliers appelé « SIGMED » et de celui relatif aux personnels enseignants et hospitaliers (HU) pour la partie hospitalière de leur activité appelé

« SIG-HU ». LOGIMEDH a pour finalité le suivi à terme de l'ensemble des praticiens

(dont les praticiens hospitaliers, les personnels hospitalo-universitaires, les contractuels) exerçant dans les établissements publics de santé français.

C'est aussi une application web partagée pour le suivi des effectifs médicaux et les échanges dématérialisés et sécurisés de gestion des postes et des affectations des personnels médicaux entre les différentes structures locale (EPS), régionale (ARS) et nationale (CNG).

Il doit permettre enfin de mieux anticiper les besoins en ressources humaines médicales, tout en facilitant la gestion interne des établissements dans le respect des responsabilités de chacun.

CONTACTS PRESSE

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : Amélie Roux-Rubio - 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Centre national de gestion : Claire Demassieux - 01 77 35 61 11 - claire.demassieux@sante.gouv.fr

FHF Auvergne-Rhône-Alpes : Yvan Gillet - 04 72 40 72 03 - yvan.gillet-fhfra@chu-lyon.fr